

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 novembre 2022

Nombre de membres afférents : 18  
En exercice : 18 Qui ont pris part à la délibération : 15  
Date de la Convocation : 17/11/2022  
Date d'affichage : 17/11/2022

L'an deux mil vingt- deux et le 22 novembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : Jean- Michel GAMORE- Mylène DELORME - Christophe GRANGER- Laure DUCHAMP -GAUTHIER Laurent- Jean GRANGER- David MAGNET- Joël MALIGNIER- Nathalie MARECHAL- - Marylin MOUTET- Daniel PEYROL- Aurèlie SYLVESTRE- Patrice TETARD.

Excusés : Jean- Luc MONTAGNER (pouvoir donné à Joël MALIGNIER)- Véronique AUGIZEAU- Céline POIRRIER- Alexandra CHABANIS.

Daniel PEYROL a été nommé secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*

**Délibération 2022-083 : Demande de subvention auprès des services de l'Etat pour le dispositif DETR/DSIL 2023 pour le projet de maison médicale**

Monsieur le Maire rappelle que la Commune d'Allan, dans ses objectifs de mandat, souhaite maintenir l'offre médicale avec les deux médecins généralistes déjà installés et favoriser l'accueil d'autres praticiens en lien avec ceux existants et améliorer ainsi l'offre de soins sur le territoire communal au sein d'un projet partagé.

A cet effet, le projet d'aménagement « AGORA » engagé par la société RAMPA REALISATIONS permet de répondre à cet objectif en réservant un espace destiné à l'accueil de professionnels de santé. Ainsi, les médecins déjà installés se sont engagés dans la démarche ainsi que leur remplaçante augmentant ainsi l'offre médicale sur le territoire. Dans le cadre d'un projet de soins partagé, l'infirmière historiquement installée à Allan est également partie prenante au projet.

Il s'agirait alors pour la Commune d'acquérir les locaux aménagés en 3 cabinets de médecine générale, 1 cabinet d'infirmier et salles d'attente correspondantes et de les proposer en location. Ce dispositif permettrait à la Commune de s'assurer de la destination des locaux en faveur de professionnels de santé, la demande étant toujours régulière et croissante.

Par délibération n°2022-009 du 1<sup>er</sup> février 2022, le Conseil Municipal avait délibéré sur la demande de subvention auprès des service de l'Etat au titre du dispositif DETR-DSIL. Le coût global du projet ayant été réévalué au regard des besoins exprimés par les futurs usagers, il convient d'actualiser la demande de financement par rapport au nouveau plan de financement.

Le coût global de cette opération « clé en main » est désormais estimé à 618 362,05 € HT (soit 742 035 ,00€ TTC). Le plan de financement actualisé pourrait être le suivant :

Ressource		Date d'obtention	Montant prévisionnel (HT)
Etat (DETR ou DSIL)		Demande à formuler à nouveau en 2023	59 000,00€
Conseil Départemental		AR demande 10/03/2022	185 400,00€
Région Auvergne- Rhône- Alpes		AR demande 22/02/2022	250 000,00€
<b>Sous-total des aides publiques</b>			<b>494 400,00€</b>
Part du demandeur	Fonds propres		123 600
	Emprunt		

La livraison pourrait avoir lieu au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à **L'UNANIMITE**

- **D'ADOPTER** le plan de financement actualisé ;
- **DE SOLLICITER** auprès des services de l'Etat dans le cadre des dispositifs DETR-DSIL, une demande de subvention pour la réalisation du projet susmentionné, inscrit par ailleurs, dans le CRTE piloté par la Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération.

*POUR : 15*

*CONTRE : 0*

*ABSTENTION : 0*

Yves COURBIS,

Maire



*(Handwritten signature in blue ink)*



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Commune d'Allan

Utilisateur : DEFOSSE Valérie

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022_116
Date de la décision :	2022-11-22 00:00:00+01
Objet :	Demande de subventions DETR DSIL Espaces de santé
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	026-212600050-20221122-2022_116-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
026-212600050-20221122-2022_116-DE-1-1_0.xml	text/xml	867
Nom original :		
2022-083 Demande de subvention DETR DSIL Espace Santé.pdf	application/pdf	141375
Nom métier :		
99_DE-026-212600050-20221122-2022_116-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	141375

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	29 novembre 2022 à 12h19min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	29 novembre 2022 à 12h19min35s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	29 novembre 2022 à 12h19min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	29 novembre 2022 à 12h19min53s	Reçu par le MI le 2022-11-29

